

demande encore M. Sulte. "Va-t-elle s'affaiblir et disparaître ou bien sera-t-elle considérée un jour comme le français l'est en Europe?"

C'est à nous de répondre, nous, Canadiens-français qui formons un groupe compact de près de douze cent mille descendants de la France.

Sujets loyaux de l'Angleterre, nous avons réussi à conserver intactes toutes les immunités qui nous ont été garanties par l'acte de cession de 1763. Catholiques, nous n'avons pas laissé entamer la foi qui nous a été léguée par nos pères et que nous entendons transmettre à nos enfants. Canadiens descendants de la France, nous devons mettre à préserver notre langue de l'invasion des éléments étrangers qui cherchent sans cesse à s'y introduire, le même soin filial, la même énergique résolution dont nos ancêtres ont fait preuve toutes les fois qu'il s'est agi de défendre nos institutions religieuses et nationales; car, c'est en préservant notre langue que nous conserverons dans toute leur intégrité notre religion et notre nationalité.